

# ÉCONOMIE

## UN FONDS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

**L'agence de développement économique du territoire, Caux Seine développement, met en place un nouveau dispositif de soutien aux entreprises.**

« Jusqu'ici » explique Michel Tiffon, directeur de l'Agence, « seules la création et la reprise d'entreprise pouvaient bénéficier d'aides, sous la forme de prêts d'honneur et d'accompagnement des chefs d'entreprise via le « Réseau Entreprendre® Seine Estuaire ».

Cette association de chefs d'entreprises, qui fête ses 25 ans d'existence en 2011, se charge de sélectionner chaque année les meilleurs candidats, à partir de différents critères : qualité et pertinence du projet, motivation du créateur ou du repreneur... Les « lauréats » retenus bénéficient :

- de prêts d'honneur d'un montant de 10.000 à 30.000 euros sans intérêts ni garantie et remboursables sur 3 à 5 ans,
- d'un accompagnement personnalisé par un entrepreneur expérimenté pendant deux ans,
- et de rendez-vous collectifs et réguliers au sein d'un club de créateurs, afin d'échanger avec d'autres entrepreneurs dans la même situation.

Ils intègrent également les réseaux économiques locaux et nationaux via les chefs d'entreprises adhérents.

### Faire émerger et accompagner les projets

« Notre but consiste à faire émerger les nouveaux entrepreneurs et à accompagner les projets naissants » poursuit Michel Tiffon au titre de l'Agence qui est membre de cette association. « Mais il n'existait rien jusqu'ici pour soutenir le développement des entreprises qui souhaitent passer à la vitesse supérieure ». C'est la raison pour laquelle l'Agence Caux Seine développement a décidé de créer un fonds de développement pour les entreprises du territoire. Elle est associée dans sa démarche à ses deux partenaires habituels : l'association Réseau Entreprendre® Seine Estuaire et la Communauté de communes Caux vallée de Seine. « Ce que nous souhaitons, c'est favoriser les projets de développement et de diversification » précise Michel Tiffon. « Ce fonds permettra de prêter des sommes allant de 30 à 80 000 euros sur 3 à 5 ans sans intérêts, uniquement sur les ressources de l'Agence ». L'accompagnement se poursuivra de la même façon via Réseau Entreprendre®.

**Infos :** Agence Caux Seine développement, allée du Catillon, 76170 Lillebonne, tél. : 02 32 84 41 47.  
[www.cauxseinedeveloppement.com](http://www.cauxseinedeveloppement.com)



Naturaulin, spécialisée dans la confection de textiles en lin et l'insertion, a été lauréate en 2008 du Réseau Entreprendre Seine Estuaire.

### Un principe de réciprocité

L'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprise par les membres de Réseau Entreprendre® repose sur les principes de gratuité et de réciprocité. Les créateurs ou repreneurs accompagnés peuvent ensuite devenir membres du réseau et partager leur expérience avec les nouveaux porteurs de projet.

## UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL

**Soucieuse de développer les énergies renouvelables sur le territoire (voir notre dossier, p17 à 21), la Communauté de communes Caux vallée de Seine a répondu favorablement à une demande d'implantation de ferme solaire au sol.**

Le parc d'activités de Bolbec-Saint-Jean accueillera la centrale IEL (Initiatives et énergies locales). Le terrain proposé par l'agence Caux Seine développement, délicat à commercialiser pour l'accueil classique d'une entreprise en raison de la présence de marnières, est en revanche parfaitement adapté à cette activité.

La future ferme photovoltaïque, d'une capacité de 2,5 MWc, fournira l'équivalent de la consommation électrique de 830 foyers. La promesse de bail entre la CVS, qui fournit les terrains de la zone d'activités et l'entreprise, a été signée début mai. L'investisseur propose aussi de financer et de participer à la création d'une animation pédagogique autour de cette technologie sur le parc Eana.

L'étude de dimensionnement, ainsi que les différentes analyses techniques obligatoires, laissent espérer une mise en exploitation à partir de l'été 2012.

## SCUBE : LA RÉVOLUTION DU LIN

**Invention 100% écologique du groupe Dehondt, basé à Notre-Dame-de-Gravenchon, le triporteur Scube est un petit scooter électrique révolutionnaire.**

Il se caractérise par sa coque en fibre de « lin technique ». Dans le cas présent, ce lin technique allié à une résine plastique avec laquelle il forme un composite entièrement recyclable, est aussi résistant que la fibre de verre.

Deux versions « personnalisables » ont été créées : l'une plutôt utilitaire, sert à porter petits colis et outils sur de longues distances. L'autre, pour le loisir, permet de transporter un panier pique-nique, un sac de golf ou de se promener confortablement et en toute stabilité grâce aux trois larges roues adaptées à différents terrains.

Au-delà de ses qualités propres, le Scube illustre la nouvelle voie du lin technique, issu de nouveaux procédés de culture, de travail de la fibre et d'adaptation des procédés de production des composites. Les applications sont déjà innombrables et révolutionnaires. Un grand espoir pour le territoire.

**Infos Scube :** [www.scube.fr](http://www.scube.fr) ;

**infos lin technique :** [www.fimalin.com](http://www.fimalin.com)



### La route autour de Katoen-Natie inaugurée

En charge du développement des zones d'activités et des infrastructures, l'agence économique Caux Seine développement étudie les futures capacités d'accueil sur le territoire (Zones d'activités, hôtels d'entreprises ou ateliers) ; la collectivité quant à elle, réalise les aménagements. Dernier exemple en date, sur Port-Jérôme, l'aménagement du contournement routier de la zone logistique conteneurs et d'un embranchement fer pour l'entreprise Katoën Natie. Cette réalisation va permettre à l'entreprise de poursuivre son développement.

### Appel à projets avec trophées à la clef

Parallèlement à la création de son fonds de développement (voir page de gauche), Caux Seine développement lance un appel à projets en direction des futurs créateurs ou chefs d'entreprise intéressés par le développement ou la diversification de leur activité. Deux trophées – l'un de la création et de la reprise, l'autre du développement et de la diversification – récompenseront les démarches les plus innovantes.

Les prix seront remis lors des Trophées du développement durable Eana/Grandde, fin 2011.

**Infos :** [www.cauxseinedeveloppement.com](http://www.cauxseinedeveloppement.com)

### Rohrer s'implante à Lillebonne

Spécialisée en isolation et nettoyage industriels ainsi qu'en échafaudages de grande hauteur, la société Autrichienne « ROHRER Group » vient de s'installer à Lillebonne. Caux Seine développement a réalisé son implantation sur le Parc d'activités du Manoir.

**Infos :** [www.rohrer-grp.com](http://www.rohrer-grp.com)

## Des entreprises innovantes

**Saviez-vous qu'à Lillebonne, BENP TEREOS emploie 120 personnes et transforme chaque année depuis sept ans 750 000 tonnes de céréales en milliers de tonnes de bioéthanol et de drèches pour l'alimentation animale? Qu'à Bolbec et Lillebonne, l'ICIAD conjugue efficacement recyclage des textiles et insertion professionnelle.**

Ce n'est pas d'aujourd'hui, que les entreprises de notre territoire, mais aussi les villes et la Communauté de communes Caux vallée de Seine s'intéressent aux activités innovantes en matière de développement économique durable. Outre les activités existantes, un certain nombre de projets sont ainsi en cours et prêts à aboutir sous un à trois ans, comme la construction d'une centrale solaire au sol sur une surface de 5ha sur le parc d'activités de Bolbec-Saint-Jean (voir pages 12-13) ou l'installation, actuellement au stade de l'étude, du déploiement d'un réseau très haut débit et de la fibre optique pour attirer les entreprises sur notre territoire. D'autres projets sont plus spécifiquement liés à l'écologie industrielle sur l'estuaire.

### L'Écologie industrielle, c'est l'avenir

L'écologie industrielle consiste à utiliser le recyclage de façon différente de ce qui se faisait jusqu'ici, en faisant des déchets des uns, la matière première des autres. Cette conception innovante de l'activité économique ouvre des pistes de développement très encourageantes. Sur notre territoire, l'association « Écologie industrielle Estuaire », pilotée par la CVS, s'est d'ailleurs constituée afin de fédérer les projets dans ce domaine.

L'entreprise VBC 3000 par exemple, projette de transformer les boues de stations d'épuration et de dragage habituellement destinées à l'abandon, en matériaux céramiques répondant aux besoins des constructions de haute qualité environnementale (briques et granulats allégés pour la construction HQE). La société VOL-V biomasse, elle, est en phase d'étude pour installer une unité de production de biogaz sur le territoire par la méthanisation des déchets.



Les boues des stations d'épuration (ici la nouvelle STEP de Lillebonne) peuvent être transformées en matériaux pour la construction HQE.

Ce biogaz peut être réinjecté dans le réseau courant, utilisé comme carburant pour les voitures, etc.



Des véhicules roulant bientôt localement au bio gaz : pourquoi pas ?

À terme, les objectifs de ces nouvelles entreprises responsables visent à la fois à réduire leurs propres déchets et à recycler le reste, de façon à puiser de moins en moins dans les matières premières. Cela suppose à la fois de l'ingéniosité et de l'esprit citoyen. Mais certaines ont déjà pris de l'avance dans ce domaine, on le constate chaque année à travers les lauréats des « Trophées du développement durable Eana-Grande », organisés par l'association Grandde et remis au Parc Eana (voir encadré).

### Vers un éco-Port-Jérôme 3

Dans le même esprit d'innovation économique durable, la Communauté de communes travaille actuellement sur un projet de création de zone économique sur Port-Jérôme, intitulé Port-Jérôme 3. Ce nouvel aménagement destiné à l'accueil des entreprises se positionne comme un futur site d'excellence grâce à une démarche conciliant développement économique exemplaire, préservation environnementale, concertation et gouvernance partagée. Le volet environnemental extrêmement important comporte des études et aménagements paysagers, la prise en compte de l'équilibre écologique...



L'association Écologie industrielle Estuaire vise à développer les nouveaux modes de recyclage industriels, urbains, etc.

### Le Plan climat énergie territorial est lancé

Objet de vives incitations de la part de l'État envers les collectivités (lois Grenelle 1 et 2), le Plan climat de la Communauté de communes Caux vallée de Seine vient d'être été lancé.



Le Plan climat vise notamment le développement des filières locales.

Partie essentielle de l'Agenda 21, c'est l'un des plus ambitieux en France, du fait notamment de la démarche concertée communauté de communes et villes. Il vise trois objectifs : l'atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; l'adaptation à ces changements en réduisant la vulnérabilité du territoire, puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités ; et enfin la rationalisation de l'énergie par une production responsable et une consommation économe. Les actions développées visent une meilleure efficacité énergétique du bâti, le développement des énergies renouvelables, la transformation des politiques de transport ou encore l'adoption de nouveaux comportements, le développement de filières de production locale, etc.). Une des premières étapes va consister à étudier nos émissions de gaz à effet de serre à travers un Bilan Carbone.

## TROPHÉES EANA-GRANDDE : LA PREUVE PAR L'IMAGINATION

**Depuis 4 ans, les Trophées du développement durable organisés au Parc Eana par l'association Grandde\* récompensent et valorisent les démarches innovantes et exemplaires en matière de développement durable, qu'elles émanent d'acteurs économiques, de collectivités ou d'institutions.**



Les entreprises sélectionnées présentent leurs innovations ou leurs projets au grand public pendant un an à travers une exposition organisée sur le Parc qui joue un peu le rôle de « show-room ».

Toutes n'appartiennent pas au territoire, mais elles sont souvent haut-normandes et leurs démarches ont valeur d'exemples. Ainsi du « Moulin d'Auguste », basé dans l'Eure, qui joue la carte des circuits courts grâce à une production de farines à partir de blés locaux, de matières premières cultivées selon les règles de l'agriculture raisonnée, et à une distribution privilégiant la proximité.

Ou bien, de « l'association Envie Boucles de Seine », à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, qui récupère de l'électroménager pour le recycler. À Avremesnil, Patrice Anger construit des charpentes à énergie positive ; à Isneauville, SNCD propose un

nouveau type de récupérateur de pluie ; à Bernay, DVI LABO conçoit et propose des peintures « bio-sourcées » et sur la Communauté de communes, l'ICIAD recycle les textiles pour leur redonner une nouvelle vie (voir p. 15).

\*GRANDDE : Groupement régional des acteurs normands du développement durable en entreprise